



**COHÉSION SOCIALE,
INTÉGRATION ET
INTERCULTURALITÉ**

**TROIS CONCEPTS CLÉS POUR
LES CENTRES RÉGIONAUX
D'INTÉGRATION**



Le **DISCRI** a pour but d'apporter un appui technique, logistique et pédagogique aux Centres Régionaux d'Intégration (CRI) qui en sont membres et de constituer un lieu de concertation et d'échanges de pratiques.



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
DES FINALITÉS SOCIÉTALES COMMUNES	6
UN PROJET POLITIQUE WALLON	8
LA CONCRÉTISATION DE CE PROJET POLITIQUE ARTICULÉ	10
L'ensemble de la société est concerné	10
La cohésion sociale, l'intégration et l'interculturalité sont des processus multiples qui ne s'arrêtent jamais	10
Elles nécessitent la création de dispositifs tels que les CRI avec des moyens financiers et humains suffisants	11
La mise en œuvre de plans d'actions avec analyse des besoins et évaluation	11
La définition d'un système d'indicateurs pour évaluer l'efficacité des politiques	11
La cohésion sociale, l'intégration et l'interculturalité nécessitent la complémentarité des approches	12
La mise en œuvre d'actions facilitatrices	13
LES OBSTACLES À LA CONCRÉTISATION DE CE PROJET POLITIQUE ARTICULÉ	16
Les obstacles sociétaux	16
Les obstacles portés par les personnes	19



En 2011 et 2012, six Centres Régionaux d'Intégration¹ (CRI) de Wallonie ont mené un projet de réflexion sur « les concepts et les valeurs » dans le secteur de l'intégration des personnes issues de l'immigration. L'objectif était d'œuvrer ensemble à la co-construction d'un dossier reprenant les réflexions de toutes les équipes autour de trois concepts considérés comme faisant partie des piliers de leur travail, à savoir, **la cohésion sociale, l'intégration et l'interculturalité**.

Dans les six CRI concernés, les équipes ont participé à trois jours de formation à l'interculturalité et ensuite à deux séances collectives de réflexion sur chacun des concepts, et ce grâce à la méthode dite des « cartes conceptuelles »². L'ensemble de ce processus a été animé par le DISCRI.

Un texte propre à chaque CRI a été rédigé et présenté ensuite à l'ensemble de l'équipe. Lors de cette séance collective, le texte a été corrigé et amendé de telle sorte que chaque équipe se reconnaisse parfaitement dans sa production.

Pour conclure, les directions des CRI ont proposé de réaliser une analyse transversale de ces textes afin de construire un cadre commun autour des trois concepts.

Ce cadre commun s'est imposé facilement dans la mesure où, non seulement les six textes, mais aussi les trois concepts présentaient une cohérence impressionnante. Cette cohérence a permis de dégager des finalités sociétales et un projet politique spécifique à la Wallonie et aux CRI.

¹ *Le Centre régional d'intégration de Charleroi, le Centre régional pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège, le Centre d'Action interculturelle de la province de Namur, le Centre interculturel de Mons et du Borinage, le Centre régional d'intégration du Brabant wallon, le Centre régional d'action interculturelle du Centre.*

² *Par groupe d'une dizaine de personnes, une carte conceptuelle est construite à partir des mots associés par chaque participant au concept travaillé.*

COHÉSION SOCIALE,
INTÉGRATION ET
INTERCULTURALITÉ

DES FINALITÉS SOCIÉTALES COMMUNES

La cohésion sociale, l'intégration et l'interculturalité constituent TOUTES LES TROIS un engagement vers la réduction des disparités économiques et sociales et vers l'accès aux droits fondamentaux pour tous, tels que la santé, un logement décent, un travail, l'éducation, la culture, l'accès aux biens communs, aux mécanismes de la solidarité, à la reconnaissance, au bien-être, à l'émancipation, à la stabilité, à la dignité, à la justice sociale, à la citoyenneté...

C'est ce qui donne sens au vivre ensemble dans une société qui garantisse la paix sociale dans une forme d'unité, où chacun trouve sa place et peut communiquer avec les autres dans un contexte multilingue. La cohabitation et la coexistence se concrétisent par une entente cordiale entre les citoyens. C'est l'avenir de toutes les sociétés de droits d'aujourd'hui.

Il s'agit de créer une nouvelle dimension humaine et de construire ensemble une société interculturelle métissée où l'on se sent en sécurité, où l'on accepte la diversité et toutes ses conséquences, où l'on combat de manière permanente le racisme et les discriminations, notamment grâce à des lois, et où l'intégration n'est pas réduite à une simple assimilation.

Sur le plan des personnes, il s'agit aussi de reconnaître l'Autre, son identité, sa culture, ses croyances, lui accorder une valeur égale à soi, à sa culture et à ses croyances, tout en restant soi-même authentique. Il faut avoir envie de rencontrer l'autre, être patient et apprendre à se dépasser soi-même, savoir mettre l'accent sur ce qui est commun et qui rassemble plutôt que sur les différences qui séparent.

C'est aussi accepter que le monde est fait de sociétés et de cultures différentes. Celles-ci sont organisées, gérées de manière différente, certaines se caractérisent par leur religion et il existe différents systèmes de classes sociales, différents régimes politiques, différents développements économiques...

**COHÉSION SOCIALE,
INTÉGRATION ET
INTERCULTURALITÉ**

Les migrants proviennent d'endroits très différents du nôtre, et ils ont chacun des raisons bien particulières et pertinentes d'avoir fait le voyage. Il convient de s'intéresser à ces raisons pour mieux les accueillir.

Tout cela doit se construire dans le respect des fondements de notre société, à savoir la Constitution belge, la Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne et la Déclaration Universelle des Droits des Etres Humains et dans la défense des valeurs communes que sont la liberté, l'égalité et la justice, la solidarité et la fraternité, le civisme et la responsabilité citoyenne, le respect et le pluralisme.

UN PROJET POLITIQUE WALLON

En Wallonie, la cohésion sociale, l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et la construction d'une société interculturelle constituent un projet politique explicite et articulé par décrets.³

Le décret de 2008, relatif aux Plans de Cohésion Sociale (PCS) définit la cohésion sociale par *l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap.*

Ce décret institue les liens entre la cohésion sociale et l'intégration puisque les CRI sont membres d'office des comités d'accompagnement des PCS.

Il institue également les liens avec l'interculturalité puisqu'un des axes prioritaires des actions à mener pour améliorer la cohésion sociale est le renforcement des liens sociaux intergénérationnels et interculturels.

Le décret de 1996 (modifié en 2009) sur l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère propose la construction d'une société interculturelle comme perspective pour toutes les actions menées en faveur de l'intégration. L'articulation de ces actions avec les plans de cohésion sociale est aussi proposée dans ce décret.

COHÉSION SOCIALE, INTÉGRATION ET INTERCULTURALITÉ

Cette articulation pourrait se traduire par les trois phrases suivantes :

- La cohésion sociale implique l'intégration des personnes issues de l'immigration dans la perspective de la construction d'une société interculturelle.
- L'intégration des personnes issues de l'immigration vise le renforcement de la cohésion sociale au sein d'une société interculturelle.
- Une société interculturelle est une société qui implique cohésion sociale et intégration des personnes issues de l'immigration.

³ Cette articulation entre les trois visées politiques est spécifique à la Wallonie dans la mesure où on ne la retrouve pas de manière aussi explicite ni dans les politiques européennes, ni dans les politiques fédérales de Belgique, ni en Flandres.

COHÉSION SOCIALE,
INTÉGRATION ET
INTERCULTURALITÉ

LA CONCRÉTISATION DE CE PROJET POLITIQUE ARTICULÉ

► L'ensemble de la société est concerné

La cohésion sociale, l'intégration et l'interculturalité nécessitent motivation, adhésion et participation collective de tous les citoyens, et de tous les acteurs sociaux : les associations, les Services publics, le monde économique et bien sûr, le monde politique. Les votes des électeurs sont d'ailleurs déterminants pour un choix de société mettant en œuvre des politiques sociales efficaces.

Pour les CRI, même si les personnes issues de l'immigration constituent le public cible final, il est nécessaire de travailler avec tous les acteurs de tous les secteurs de la société d'accueil, les associations, les services publics, les entreprises, les coordinations de quartiers, le grand public... Il est précisé que la responsabilité de celui qui accueille est très importante face aux difficultés – parfois au désarroi – que peuvent vivre les personnes en difficultés.

► La cohésion sociale, l'intégration et l'interculturalité sont des processus multiples qui ne s'arrêtent jamais

La cohésion sociale, l'intégration et l'interculturalité impliquent une réciprocité permanente, une construction commune dans laquelle chacun a ses propres responsabilités. Il s'agit de processus doubles (moi et l'autre) voir multiples (nous et les autres) qui ne s'arrêtent jamais. Ils font partie de toute rencontre entre Humains générant de la découverte et de la transformation consciente ou inconsciente des personnes. Dans cette rencontre, on découvre ce qui nous est commun (c'est à dire ce qui nous relie) et ce qui nous différencie (c'est à dire l'altérité). La cohésion sociale, l'intégration et l'interculturalité sont donc des phénomènes universels constants nécessaires à la survie de l'espèce humaine, nécessaires au vivre ensemble, nécessaires au développement des civilisations.

▀ Elles nécessitent la création de dispositifs tels que les CRI avec des moyens financiers et humains suffisants

Un des indicateurs importants de ce projet politique articulé est le développement depuis trente ans du secteur social, avec la professionnalisation du monde associatif qui vit essentiellement des fonds publics. Le secteur social est devenu un vaste gisement d'emploi. Il s'agit d'une histoire récente et néanmoins rapide puisqu'aujourd'hui, les associations se sont fédérées et sont incontournables dans les quartiers.

Concernant l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère, le Décret de 1996 (revu en 2009) crée les CRI et en définit les missions. Les autres dispositifs mis en place/soutenus par les politiques sont : le parcours d'accueil et d'insertion, les cours de français, les ILDS, le SETIS, le FIPI, les médiateurs interculturels, les services d'égalité et de lutte contre les discriminations...

L'ensemble des travailleurs des CRI estiment que les moyens financiers accordés restent insuffisants pour relever les défis de l'intégration et de la construction d'une société interculturelle.

▀ La mise en œuvre de plans d'actions avec analyse des besoins et évaluation

Les politiques ont bien compris ce besoin puisque depuis quelques années existent les PCS et les PLI. Ces deux plans partent de diagnostics de territoires pour mener des actions qui doivent être évaluées. Les travailleurs des CRI insistent sur l'absolue nécessité de bien articuler les deux plans, ainsi que le prévoient d'ailleurs les décrets *ad hoc*.

▀ La définition d'un système d'indicateurs pour évaluer l'efficacité des politiques

Les PCS basent leurs financements sur un système d'indicateurs de cohésion sociale, lui-même basé sur les travaux du Conseil de l'Europe et de l'IWEPS en cette matière.

Pour l'intégration, il existe des indicateurs définis par la Commission européenne. En Wallonie, ils sont en cours de définition. Les travailleurs des CRI se penchent régulièrement sur la nature et la pertinence de ces indicateurs.

Il existe des différences entre « être jugé intégré ou pas », « avoir le sentiment de se sentir intégré ou pas », « avoir ou non la volonté de s'intégrer »... Parfois des personnes se sentent intégrées alors qu'elles ne correspondent pas aux critères déterminés par les indicateurs de mesure de l'intégration et inversement : par exemple, on peut se sentir intégré sans avoir un emploi et inversement.

L'accès à l'emploi est considéré comme un vecteur très important de l'intégration. Néanmoins, certains estiment que le travail n'est pas nécessairement une finalité en soi mais un moyen pour mieux vivre. Même si, dans notre système, il s'agit d'une valeur fondamentale et d'un élément important sans lequel on reste en marge de la société, il faut accepter que, pour d'autres, l'objectif dans la vie n'est pas nécessairement de trouver un emploi.

Quand à l'apprentissage du français, également très important, il faut se rendre à l'évidence qu'il est aussi fonction de la situation, des ressources, des nécessités et des motivations de chacun.

L'intégration passe par le respect de droits et devoirs dans la société : respecter les lois, respecter l'obligation scolaire pour ses enfants, respecter les règles du monde du travail, participer à la vie politique, connaître et comprendre un minimum le fonctionnement de la société belge... Là encore, il faut rester prudent car on ne peut demander aux immigrants d'être plus au fait du fonctionnement de la société belge que les Belges eux-mêmes.

La participation politique, sociale et culturelle sont aussi des indicateurs pertinents qui considèrent que les migrants sont des acteurs de changement et d'évolution de la société.

Enfin, il existe des indicateurs liés à la société d'accueil comme la création d'organismes tels que les CRI, l'organisation d'un parcours d'accueil pour primo-arrivants, la présence d'institutions anti-discriminations, des cours de langue, la possibilité de pratiquer son culte, l'ouverture culturelle, les signes d'accueil et d'ouverture, les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle et les actions positives permettant une mobilité sociale pour les migrants et leurs descendants...

Pour conclure, il est intéressant de constater qu'il n'existe pas encore de système d'indicateurs pour mesurer l'interculturalité d'une société.

La cohésion sociale, l'intégration et l'interculturalité nécessitent la complémentarité des approches

La cohésion sociale, l'intégration et l'interculturalité nécessitent la complémentarité entre une approche spécifique et une approche dite de « mainstreaming ».

L'approche spécifique permet d'identifier les besoins particuliers des différents publics concernés, afin de mettre en œuvre des actions positives ciblées. Cette approche permet d'attaquer de front les discriminations multiples que peuvent subir certaines catégories de personnes, telles que les femmes migrantes non scolarisées, ou encore les jeunes adultes scolarisés dont le diplôme n'est pas reconnu en Belgique...

Cette approche spécifique n'est cependant pas suffisante. Elle doit être complétée par une approche « mainstreaming » de la cohésion sociale, de l'intégration et de l'interculturalité dans toutes les politiques et actions de la Wallonie, c'est à dire pas seulement dans le secteur social et non marchand, mais aussi dans tous les autres secteurs tels que l'économie, l'enseignement, le développement urbain et rural...

La mise en œuvre d'actions facilitatrices

La mise en réseau et les partenariats

Pour être efficace il faut travailler en réseau, articuler les structures, créer des synergies, des lieux et des occasions de rencontres entre tous les acteurs sociaux et les citoyens, y compris les migrants eux-mêmes et la population des quartiers avec qui il faut débattre, réfléchir, dégager les enjeux.

Les communautés elles-mêmes peuvent mettre en place des actions, par exemple en organisant l'accueil des primo-arrivants ou encore des rencontres interculturelles... Les associations de migrants constituent des acteurs incontournables du partenariat dans la cité.

Le développement d'aptitudes et de compétences par la formation

Il faut souligner l'importance d'outiller les acteurs de première ligne sur tous les sujets liés à la cohésion sociale, l'intégration et l'interculturalité.

Il est important d'apprendre à bien communiquer, échanger sur les pratiques, construire du dialogue, de l'entente et de la conciliation, valoriser les complémentarités et les points communs et enfin, favoriser la communication interculturelle...

La communication interculturelle comporte trois phases : la décentration, la compréhension de l'autre et la négociation.

La décentration consiste à s'intéresser à sa propre identité et sa culture, à ses valeurs et ses codes... On ne peut comprendre la complexité de l'Autre si l'on n'analyse pas sa propre complexité.

La compréhension de l'Autre, nécessite de s'intéresser à lui, à sa langue, à sa culture, il nécessite de se mettre à sa place, de chercher à comprendre ses codes et ses valeurs, en dépassant ses préjugés et ses *a priori*.

Enfin, la troisième étape du processus est celle du dialogue, de l'échange des savoirs, de la négociation du vivre ensemble commun, de la création d'une nouvelle culture partagée. Cela signifie qu'il faut être capable de confronter les zones de frottement qui peuvent exister autour des valeurs, des codes et des contenus pour trouver des solutions ensemble.

L'organisation et le soutien d'actions interculturelles

La construction d'une société interculturelle est très importante pour le personnel des CRI, dans la mesure où les voyages, les migrations et la circulation des personnes dans un contexte de mondialisation et de libéralisme économique, rendent notre société de plus en plus multiculturelle, mixte et métissée, faisant se côtoyer de plus en plus des modes de vie, des façons de s'alimenter, des codes, des cultures, des religions, des identités, des couleurs, des nationalités, des communautés, des langues, des modèles d'éducation différents. La coexistence des diversités ne fera que s'accroître. La construction d'une société interculturelle mériterait que l'on y accorde, plus qu'actuellement, du temps de réflexion, des débats publics, des projets et des moyens financiers...

L'interculturel, c'est avant tout des actions qui permettent la rencontre et les échanges en vue de construire ensemble une nouvelle société, une nouvelle culture. Les actions les plus connues sont les repas ou les fêtes interculturelles. Elles permettent des rapprochements entre les personnes d'un quartier et touchent le grand public. Il s'agit déjà d'une première approche mais cela n'est pas suffisant.

On peut également mentionner : la promotion des échanges interculturels ; la sensibilisation des élus locaux ; les plans diversité dans les entreprises ; le brassage, la cohabitation et la mixité sociale, économique et culturelle des populations dans les quartiers, les logements et les écoles ; le rappel de l'histoire des cultures et des peuples ; la lutte contre tous les extrémismes et obscurantismes...

L'interculturalité nécessite éducation et formation. C'est pourquoi il serait pertinent de commencer cette approche dès l'école. On devrait y développer

plus de pédagogie interculturelle et revoir les contenus scolaires ethnocentriques pour aller vers une révision de certains cours tel que le cours d'histoire. On pourrait y intégrer d'autres visions de certains faits, les histoires d'autres pays ou encore l'histoire des migrations en Belgique.

L'interculturalité devrait également faire partie intégrante des études de base de tous les professionnels du secteur social, de la santé ou de l'éducation...

On peut aussi citer la création d'outils pédagogiques et de guides de bonnes pratiques, la collection de documentation sur le sujet, la promotion et l'organisation de formations pour permettre aux professionnels d'acquérir et développer des compétences interculturelles... Il existe aussi des médiateurs interculturels qui interviennent sur le terrain, dans les hôpitaux, les écoles ou les quartiers.

Les PLI, les PCS, les cours de français, les projets du Fonds Impulsion pour les Immigrés (FIPI), le parcours d'intégration des primo-arrivants... sont autant de dispositifs où l'on peut mener des actions interculturelles.

Le SETIS est aussi un instrument important de l'interculturalité dans la mesure où il facilite la communication entre les personnes.

La sensibilisation du grand public

Des actions de sensibilisation à large échelle doivent par ailleurs être menées afin de faire comprendre l'intérêt que tout le monde peut trouver à la cohésion sociale, à l'intégration et à l'interculturalité.

Les actions de sensibilisation du grand public devraient être accompagnées d'un travail de conscientisation auprès de média qui, trop souvent, véhiculent des représentations négatives et sécuritaires des personnes d'origine étrangère.

Enfin, il faut constater que certaines catégories d'acteurs ne sont pas assez touchées par les actions de sensibilisation, c'est le cas des entreprises qui sont pourtant des acteurs clés pour l'intégration.

COHÉSION SOCIALE,
INTÉGRATION ET
INTERCULTURALITÉ

LES OBSTACLES À LA CONCRÉTISATION DE CE PROJET POLITIQUE ARTICULÉ

Les obstacles sociétaux

Le capitalisme et ses conséquences

Le monde est aujourd'hui dirigé par le capitalisme et la recherche du profit. Il n'y a jamais eu autant de richesses pour autant de pauvreté. Parmi ces obstacles, on peut évoquer le climat de crise économique mondiale, le manque d'emplois disponibles sur le marché du travail, la précarité, les « ghettos », la chasse aux chômeurs, ou encore les conflits sociaux...

Des politiques paradoxales

D'aucuns estiment que les politiques sociales des États seraient là pour masquer les problèmes engendrés par le libéralisme économique. Elles seraient dès lors le garde-fou qui permet de mettre un frein aux mouvements populaires, aux revendications et aux luttes sociales.

Un autre obstacle relevé est celui des incohérences des politiques sociales. Par exemple, on peut constater que les publics cibles dans les appels à projets peuvent varier d'année en année : les jeunes, les femmes, les primo-arrivants... On accorde ainsi des moyens privilégiés au nouveau public cible en les retirant aux autres.

Certaines personnes questionnent l'authenticité des volontés politiques d'intégration aux différents niveaux. En Europe, l'immigration aujourd'hui est acceptée et justifiée pour des raisons économiques et l'on parle d'immigration choisie et circulaire avec retour probable. Même dans certains discours des campagnes électorales de différents pays, y compris en Belgique, les immigrés

peuvent être présentés comme « un problème » qui génère insécurité et chômage.

Des incohérences entre ces politiques peuvent aussi être identifiées entre le nord et le sud du pays. Ces différences démontreraient qu'il n'existe pas vraiment de vision à long terme de l'intégration des personnes issues de l'immigration dans notre pays.

Pas assez de moyens pour faire face aux défis

Les moyens financiers accordés aux politiques sociales restent insuffisants au regard des besoins réels. De plus, certains secteurs manquent cruellement de moyens, alors que d'autres en reçoivent pour des activités qui ne semblent pas prioritaires. En outre, les personnes en grande précarité n'ont souvent pas la capacité de faire valoir leurs droits et encore moins de les défendre.

Les moyens accordés aux CRI et aux autres dispositifs ou programmes d'intégration sont trop faibles par rapport aux problèmes et obstacles rencontrés, avec pour résultat que de nombreux migrants vivent parfois des situations dramatiques et continuent d'être discriminés dans beaucoup de domaines - dont l'emploi.

Les travailleurs sociaux de première ligne des CRI ressentent au quotidien ce manque de moyens pour faire face et trouver des solutions rapides aux situations critiques de certaines personnes et de leurs familles.

Enfin, il faut reconnaître le paradoxe que les lois et les règlements de l'asile et de la citoyenneté (en termes de naturalisation) sont là pour régler l'accès aux droits fondamentaux de certains mais ce faisant, ils peuvent avoir pour conséquences d'entraver l'accès aux droits d'autres personnes.

Le parcours administratif est compliqué, les lois changent continuellement et ces changements vont vers un durcissement des politiques à la fois d'immigration et d'intégration. Les nouvelles mesures concernant le regroupement familial ou l'accès à la nationalité en sont des exemples.

Certains pouvoirs communaux ne se sentent pas assez concernés par l'intégration des personnes issues de l'immigration alors qu'elles font partie de

leur population. Les réalités des logements, certaines politiques urbanistiques et le manque de logements sociaux accélèrent ou renforcent le développement de quartiers défavorisés.

Les dysfonctionnements de la société

L'accès aux droits fondamentaux n'est pas seulement freiné par les règlements, il l'est aussi par certains dysfonctionnements de la société, tels que la discrimination à l'emploi, au logement, à l'éducation...

Au niveau institutionnel, on mentionne l'incohérence des services entre eux, la déresponsabilisation des professionnels et des politiques, la surcharge de certains services tels les CPAS, l'absence de vision claire et de parcours cohérent, une grande dispersion des moyens financiers, la politisation des prises de décisions, le clientélisme liés aux élections, la complexité des procédures administratives, les retards de financement, les difficultés de l'équivalence des diplômes...

Un monde associatif en situation précaire

Il faut rappeler que les fonds publics pour les politiques sociales servent à assurer de nombreux emplois dans le secteur. Ils permettent et ont permis d'absorber un grand nombre de chômeurs, mais avec des statuts précaires et de faibles rémunérations. Les associations luttent chaque année pour leur propre survie, leurs emplois. Un climat de concurrence existe entre les associations elles-mêmes – et de plus en plus entre elles et les services publics.

Ce climat de concurrence peut aussi avoir pour conséquence « d'assourdir les revendications » de la société civile à destination des pouvoirs publics. La survie professionnelle l'emporte sur les dénonciations de dysfonctionnement du système, sur la lutte contre les discriminations et les injustices.

Des concepts peu clairs

Les termes utilisés sont issus du monde académiques et sociologiques. Ils ont été repris et utilisés de manière abstraite et trop généraliste par les experts des grandes institutions (telles que le Conseil de l'Europe), par les administrations publiques et par les hommes politiques. Ces concepts restent souvent peu clairs tant pour les travailleurs sociaux que pour les citoyens.

Par exemple, le terme « intégration » n'est pas nécessairement apprécié par certaines personnes issues de l'immigration. Celles-ci ne se sentent pas concernées par ce concept, qui est parfois ressenti comme une insulte ou un déni du statut de citoyen actif dans la société. La question se pose en effet : jusqu'à combien de générations les enfants de migrants seront-ils considérés comme « *des étrangers qui doivent faire l'effort de s'intégrer* »?

Les politiques devraient avoir une vision plus globale et mieux différencier les actions à mettre en place en fonction des besoins spécifiques de ceux et celles qui sont là depuis longtemps, de ceux et celles qui viennent d'arriver ou qui vont arriver. Il existe réellement des problèmes d'intégration, y compris pour les générations issues de l'immigration. Les discriminations subsistent et tous ces publics ont besoin des différents services proposés par les CRI, tels l'ISP, le job coaching, la sensibilisation des employeurs...

Le concept d'interculturalité n'est pas non plus toujours très clair, y compris par les équipes des CRI. En effet, si l'articulation entre cohésion sociale et intégration semble évidente, celle avec l'interculturalité pose plus de questions que de réponses à l'heure actuelle. Par exemple, lors des débats, il a été mentionné à plusieurs reprises que certains travailleurs des CRI ne savaient pas toujours comment conseiller et soutenir les associations ou les services publics sur ce sujet. Ces difficultés sont renforcées par le fait qu'il n'existe pas encore d'indicateurs pour mesurer l'interculturalité d'une société.

Des images négatives transmises par les medias

Pour conclure, on constate que certains medias transmettent des messages et des images négatives des étrangers qui sont présentés comme un des problèmes importants à régler dans la société. Cette perception univoque est en soi problématique et mérite une analyse en profondeur, notamment en regard d'autres conceptions plus valorisantes ou pragmatiques développées dans des pays voisins.

▀ Les obstacles portés par les personnes

Au niveau personnel et interpersonnel, on peut évoquer l'individualisme, l'égoïsme, la haine, le racisme, la xénophobie, le nationalisme, l'extrémisme, le repli communautaire, le renfermement sur soi, les préjugés, les stéréotypes, les discriminations...

Nous avons tous des préjugés, nous n'aimons pas être confrontés à des valeurs et des priorités très différentes des nôtres. Nous avons tous et toutes des limites

qui nous poussent parfois vers la fermeture à l'autre. Chacun a ses propres capacités à s'ouvrir à l'autre, en fonction de son éducation, de son vécu, de sa culture, de son histoire et de celle de son pays.

Les migrants peuvent aussi être porteurs d'obstacles engendrés par la perte de statut social ou encore par la déception des réalités vécues au regard du mythe de « l'occident Eldorado ».

Les obstacles les plus puissants sont sans aucun doute liés à la peur : la peur de l'inconnu, la peur de l'autre, la peur d'être envahi, la peur des différences.

Les différences les plus difficiles à accepter sont celles qui provoquent des chocs culturels, c'est à dire qui touchent aux zones sensibles telles que la place des hommes et des femmes dans la société, la place des croyances dans la vie, les différentes croyances (laïcité, athéisme, religions, autre spiritualité...), les interdits sexuels et l'orientation sexuelle, la gestion du temps et de l'espace, les rites, la façon de s'alimenter, les règles de savoir-vivre, la relation aux aînés, le rapport à l'autorité, les odeurs, l'hygiène, la place des enfants, les questions d'honneur et dignité, le ton et le volume de la voix, la communication non verbale, les différentes représentations du monde...

Les peurs sont aussi fonction de ce qui s'est passé dans l'histoire des peuples et des migrations, l'histoire des guerres entre les pays, ce que le vocabulaire interculturel nomme les contentieux historiques : ceux-ci se déclinent depuis les Croisades, l'histoire de l'esclavage, en passant par les colonisations et décolonisations, jusqu'aux enjeux géostratégiques contemporains.

Les peurs et les zones sensibles collectives entraînent des zones de tension, de frottement entre les personnes.

Au sein des équipes des CRI, comme dans la société d'aujourd'hui, la zone de frottement la plus « chaude » se concentre autour de la place du religieux et de la laïcité dans la vie des citoyens et des institutions publiques ou privées, avec la question centrale du débat : **Jusqu'où négocier le vivre ensemble ?**

DISCRI asbl
rue Ernest Boucquéau, 11-13
7100 La Louvière
Tél. : 064/23.82.87
Fax : 064/23.82.89
E-mail : info@discri.be

Le DISCRI est une association sans but lucratif